



Le rôle de l'assureur

Myriam Lucas, SOCABAT, pôle technique

Journée technique du CFMS 11 octobre 2012

(1)

SMABTP, assureur des professionnels du bâtiment et des travaux publics

- Exercice sous forme mutualiste
- Assurer tous les professionnels : MOA, CMI, Bet, CT, MOE et entreprises
- 4 directions essentielles :
 - Production/actuariat : création et rédaction des contrats, définition des taux d'assurance;
 - Commercial/qualité : élaboration des méthodes de diffusion, suivi client;
 - Règlements et gestion des sinistres
 - SOCABAT: société de conseil et d'assistance technique

Les attentes réciproques du donneur d'ordre et de l'Assureur

- Le MOA attend d'être garanti des risques relatifs à son opération,
 - En cours de travaux par une Tous Risques Chantier
 - Après réception des travaux par une Dommages Ouvrage
- L'Assureur attend les éléments indispensables à l'assurabilité du projet,
 - Contexte de l'opération
 - Documents techniques (études de sol, nature des fondations retenues, avis du CT, planning des travaux, plans,...)

Un contexte tendu

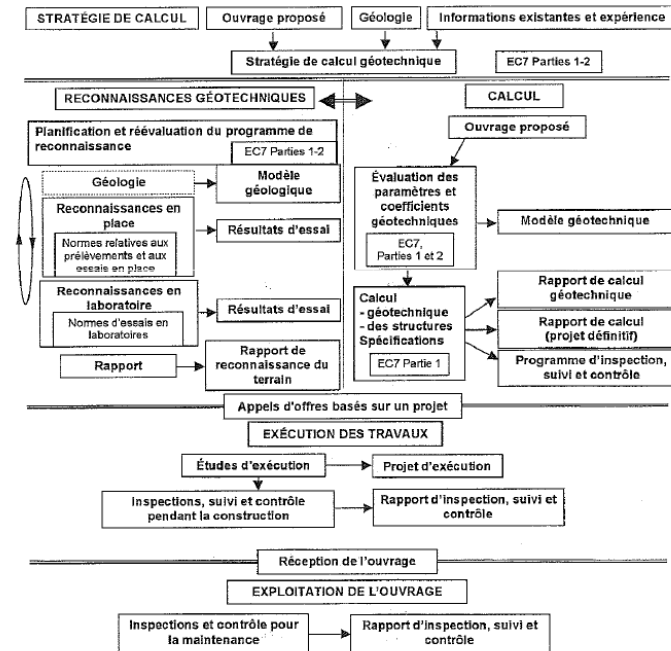
- Foncier cher et rare
 - ↳ Travaux pour le rendre constructible chers (fondations profondes, améliorations de sols, gestion des eaux,...)
- Écueils à éviter :
 - Études géotechniques morcelées sur plusieurs BET
 - Géotechnicien pas associé dans la MOE
 - Études insuffisantes au regard de l'ampleur du projet
 - Manque de vision globale de la MOE
 - Absence de point d'alerte, absence de mise en observation pendant et après travaux

L'analyse technique : les points d'attention

- Complexité architecturale
- Complexité du site
- Nature du sol (cavités souterraines, sols compressibles,...)
- Étendue des missions géotechniques
- Hydrogéologie (circulations des eaux, excavation, influence sur le comportement des sols,...)
- Phasage des travaux
- Compétences et qualifications des intervenants
- Présence d'ouvrages existants

L'analyse technique : les points d'attention

- Implication de la MOA
- Interaction donneur d'ordre/ intervenants prend plus d'importance
- L'assureur peut demander des analyses complémentaires au MOA
- L'assureur agit en force de rappel



Quelques cas de sinistres...concrets

- Pieux trop courts, arrêtés sur un bloc ou dans le mauvais horizon
- Mauvaise appréciation des niveaux d'eau, des circulations et des pressions
- Défaut d'exécution
- Inadaptation des matériaux employés vis-à-vis d'eaux agressives
- Mauvaise qualité du matériau utilisé
- Méthodologie de fondations inadaptée au site
- Absence ou insuffisance d'études amont

En conclusion

- L'interdépendance assureur/assuré doit devenir un partenariat fructueux.
 - Rigueur des études et des réalisations
 - Association des intervenants à chaque étape du projet
 - Mise en place de la méthode observationnelle à l'échelle du projet
- *Merci de votre attention*